Informations de base

2013/2963(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la demande en faveur d'un engagement mesurable et contraignant contre la fraude et l'évasion fiscales dans l'Union européenne **Subject** 2.70 Fiscalité 3.45.04 Fiscalité de l'entreprise 7.30.30.06 Lutte contre la fraude économique et corruption 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux 8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/12/2013	Décision du Parlement	T7-0593/2013	Résumé
12/12/2013	Résultat du vote au parlement		
12/12/2013	Débat en plénière		
12/12/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2013/2963(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0550/2013	04/12/2013	
Proposition de résolution		B7-0551/2013	04/12/2013	
Proposition de résolution		B7-0552/2013	04/12/2013	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0593/2013	12/12/2013	Résumé

Résolution sur la demande en faveur d'un engagement mesurable et contraignant contre la fraude et l'évasion fiscales dans l'Union européenne

2013/2963(RSP) - 12/12/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution déposée par les groupes PPE, S&D, et ALDE, sur la demande en faveur d'un engagement mesurable et contraignant contre la fraude et l'évasion fiscales dans l'Union européenne.

Rappelant que la fraude et l'évasion fiscales engendrent chaque année, dans l'Union européenne, **une perte de recettes fiscales potentielles estimée à mille milliards d'euros**, sans que des mesures de lutte concrètes ne soient prises, le Parlement a réitéré son appel aux États membres afin qu'ils poursuivent l'objectif ambitieux mais réaliste consistant à **réduire de moitié le manque à gagner fiscal d'ici 2020**.

Les députés ont demandé à la Commission :

- d'introduire **une série d'objectifs concrets** visant à réduire le manque à gagner fiscal aux niveaux européen et national ;
- d'introduire éventuellement ces objectifs dans la **stratégie Europe 2020**, et d'examiner s'il est possible de leur conférer un rôle précis dans le cadre du **semestre européen**;
- d'examiner si les **programmes nationaux de réforme** et les programmes de stabilité et de convergence peuvent être élargis en y incorporant ces objectifs et mesures ;
- de lancer **une étude sur d'éventuels indicateurs** qui constitueraient une base pour la réduction de la fraude et de l'évasion fiscales et, le cas échéant, d'établir un ensemble d'indicateurs normalisés destinés à mesurer la fraude et l'évasion fiscales.

Le Parlement s'est félicité des récentes propositions de la Commission consistant à étendre le système d'échange automatique d'informations, à lutter contre la fraude à la TVA et à modifier la directive «mères-filiales», conçues pour résorber l'évasion fiscale en Europe.

Enfin, les députés ont invité la Commission à présenter chaque année au Parlement et au Conseil un **rapport sur les progrès réalisés dans l'Union et dans le monde** dans la lutte contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales, et à publier sur son site web des exemples concrets des bonnes pratiques dans ce domaine.